

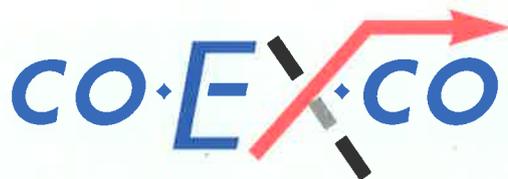
## CINE-FESTIVALS

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Siège social : rue du Chemin Vert -  
93000 BOBIGNY

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- EXERCICE CLOS LE 31/12/2010 -



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
CABINET Marc OUZOULIAS

---

**PARIS - AMIENS - LILLE**

---

504, route de Rouen  
CS 41101  
80011 AMIENS CEDEX1  
Tél. : 03 22 53 27 47  
Fax : 03 22 53 27 49

Siège social  
11, rue des Immeubles Industriels  
75011 PARIS  
Tél. : 01 43 73 90 79  
Fax : 01 43 73 92 52

28, place de la Gare  
59000 LILLE  
Tél. : 03 20 14 08 94  
Fax : 03 20 31 22 02

**CINE-FESTIVALS**

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Siège social : rue du Chemin Vert -  
93000 BOBIGNY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**- EXERCICE CLOS LE 31/12/2010 -**

## CINE-FESTIVALS

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Aux membres de l'Association

Siège social : rue du Chemin Vert

93000 BOBIGNY

---

---

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- EXERCICE CLOS LE 31/12/2010 -

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association CINE-FESTIVALS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 26 mai 2011

COEXCO SA  
Représentée par Marc OUZOULIAS  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*





## COMPTE DE RESULTAT

AU 31/12/2010

	au 31/12/2010	au 31/12/2009
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de produits	3 903,85	311,63
Produits de fonctionnement	15 113,67	6 575,07
Subventions	180 525,00	37 300,00
Autres produits		
Reprise amort.,provisions,transfert charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>199 542,52</b>	<b>44 186,70</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats	30 644,85	3 192,82
Autres charges externes	89 869,91	16 811,31
Impôts,taxes et versements assimilés	1 112,61	390,73
Salaires et traitements, charges sociales	75 964,64	27 891,66
Autres charges		0,81
Dotations provisions	19,47	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>197 611,48</b>	<b>48 287,33</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 931,04</b>	<b>-4 100,63</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	0,20	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>0,20</b>	<b>0,00</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	242,23	
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)</b>	<b>242,23</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-242,03</b>	<b>0,00</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Quote-part subv., produits except.divers		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 412,86	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>7 412,86</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-7 412,86</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>199 542,72</b>	<b>44 186,70</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>205 266,57</b>	<b>48 287,33</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-5 723,85</b>	<b>-4 100,63</b>

**CINE FESTIVALS**

ELEMENT N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE	INFORMATIONS		
		PRODUITES NOTE N°	NON PRODUITES	
			N/S	N/A
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthodes d'évaluation Calcul des amortissements et des provisions Changement de méthode Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	x x x		
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
2	Etat de l'actif immobilisé	x		
3	Etat des amortissements	x		
4	Etat des provisions	x		
5	Etat des échéances des créances et des dettes			x
6	Informations complémentaires sur :			
	1 - Eléments relevant de plusieurs poste du bilan			x
	2 - Réévaluation			x
	3 - Frais d'établissement			x
	4 - Frais de recherche appliquée et de développement			x
	5 - Fons commercial			x
	6 - Intérêts immobilisés			x
	7 - Intérêts sur éléments de l'actif circulant			x
	8 - Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			x x
	9 - Avance aux dirigeants			x
	10 - Produits à recevoir			x
	11 - Charges à payer			x
	12 - Charges et produits constatés d'avance			x
	13 - Charges à répartir sur plusieurs exercices			x
	14 - Composition du capital social			x
	15 - Parts bénéficiaires			x
	16 - Obligations convertibles			x
	17 - Ventilation des produits	x		
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices			x
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
7	Crédit-bail			x
8	Engagements financiers			x
9	Dettes garanties par des sûretés réelles			x
10	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires			x
11	Accroissement et allègements de la dette future d'impôts			x
12	Rémunération des dirigeants			x
13	Effectif au 31 décembre			x
14	Identité des stés-mères consolidant les comptes de la société			x
15	Liste des filiales et participations			x
16	Engagement hors bilan			x

NS non significatif - NA non applicable

**ANNEXE 1**

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Association Loi 1901 subventionnée par les collectivités territoriales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des Associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**a) Immobilisations**

L'Association exerce son activité dans les locaux et avec une partie du matériel fourni par la collectivité.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations ou à leur coût de production.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

I.A.A.....	8 à 5 ans
Matériel de bureau .....	3 à 5 ans
Matériel et outillage.. ..	3 et 5 ans
Matériel et Mobilier .....	5 ans

**b) Les créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**c) Subventions**

L'Association perçoit des subventions d'exploitation versées en grande partie par la ville.

**d) Informations pour l'image fidèle**

L'association bénéficie de la mise à disposition à titre gracieux de moyens matériels et humains indispensables à son fonctionnement au quotidien, selon les modalités conventionnelles.

**ANNEXE**

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2010, le total est de 15 436,42 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, le total est de 205 266,57 euros et dégage un déficit de 5 723,85 euros.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## ANNEXE 2

## ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	valeurs brutes début d'exercice	Acquisitions	Cessions, virement de poste à poste	Valeurs brutes fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de bureau		1 401,77		1 401,77
TOTAL	0,00	1 401,77	0,00	1 401,77

## ANNEXE 3

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissements début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Amortissements fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de bureau		19,47	0,00	19,47
TOTAL	0,00	19,47	0,00	19,47

## ANNEXE 4

## ETAT DES PROVISIONS

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT				
Provisions pour dépréciation des comptes clients		0,00		0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	0,00			0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

## ANNEXE 6 - 10°

## ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

	MONTANT
Clients: factures à établir	0,00
Divers : produits à recevoir	0,00
<b>TOTAL</b>	0,00

## ANNEXE 6 - 11°

## ETAT DES CHARGES A PAYER SUR DETTES

Personnel : Dette sur congés payés	0,00
Organismes sociaux : charges sur congés payés	0,00
Fournisseurs : factures non parvenues	0,00
<b>TOTAL</b>	0,00



## CINE FESTIVALS

### ANNEXE 6 - 17°

#### VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de produits	0,00
Produits de la billetterie	0,00
Produits de fonctionnement	0,00
Subventions	75 829,28
Autres produits	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	1 019,59
<b>TOTAL</b>	<b>76 848,87</b>

### ANNEXE 13

EMPLOYES PERMANENTS ADMINISTRATIFS	0
EMPLOYES PERMANENT TECHNIQUES	0
EMPLOI JEUNES	0
EMPLOYES EN CDD	0
C.A.E.	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>